

Migrants, acteurs d'éducation au développement



LES ATELIERS DE L'ÉDUCATION AU DÉVELOPPEMENT DU RED NORD-SUD

> Avec le soutien de la Communauté française

Porter un autre regard sur le migrant

— Faire de l'éducation au développement sans impliquer davantage les ressortissants du Sud installés au Nord est un leurre. Alors, pourquoi existe-t-il si peu de passerelles entre les acteurs de l'éducation au développement et les migrants? Force est pourtant de constater que la construction d'un partenariat entre les ONG et les associations de migrants, ou issues de l'immigration, permettrait de renouveler l'approche traditionnelle des questions de développement dans la reconnaissance effective et la prise en compte réciproque des savoir-faire et des compétences de chacun.

Au-delà de l'image de l'étranger toujours suspect, clandestin, sans-papier, profiteur en puissance, mafioso ou encore de l'éternelle victime, la préoccupation de considérer les migrants comme acteur de développement est récente.

Les organisations de migrants, ou issues de l'immigration, développent des pratiques de solidarité et de coopération avec leur communauté, leur pays, leur continent d'origine ainsi qu'avec d'autres pays du "Sud". Les ONG du "Nord" qui s'occupent de développement au "Sud", développent des partenariats avec des organisations du "Sud", mais paradoxalement peu avec des associations de migrants.

Il faut pourtant constater que les migrants jouent un rôle important, quoique peu visible, dans le développement des sociétés du Nord et du Sud. Ils sont riches d'expériences et de parcours. Ils contribuent à la solidarité financière, culturelle et sociale avec leur pays d'origine. Ils apportent leur contribution à la vie du pays qui les accueille; ils savent faire preuve d'initiative, offrent un savoir-faire et une force de travail qui sont souvent indispensables au processus de développement de certaines régions :

— Les migrants sont porteurs de formes de citoyenneté au Nord par la mobilisation qu'ils suscitent auprès des populations issues de l'immigration même si c'est limité à un secteur précis. Les associations de migrants font émerger de nouveaux acteurs au Nord.

— De par leurs actions et leurs projets, ils favorisent et accompagnent le renforcement et/ou l'émergence d'une société civile, d'une démarche citoyenne au Sud,

suivant des modèles propres aux différentes cultures.

— Les différentes initiatives engagées par les populations issues de l'immigration contribuent à un renouvellement de l'approche traditionnelle des questions de développement, caractérisée par une démarche d'aide du Nord vers le Sud.

— Dans un contexte socio-économique de discriminations et de xénophobie, les actions de développement des migrants contribuent à leur valorisation et à la reconnaissance de leurs compétences.

— Les migrants connaissent "ici et là-bas" (les références culturelles, les systèmes institutionnels et politiques, l'organisation sociale,...). Ils permettent d'instaurer des formes de dialogues et d'échanges, originales et renouvelées, entre les acteurs des sociétés du Nord et du Sud.

— De par les mêmes origines, les migrants ont souvent un autre rapport aux populations du Sud, suscitant leur confiance et/ou leurs sollicitations.

Migrer, c'est se déplacer dans une recherche d'un mieux-être économique, politique ou religieux, tant est flagrante l'inégalité des chances d'un pays à l'autre. Migrer n'est pas une solution de facilité. C'est toujours une certitude de rupture contre un espoir d'une vie meilleure.

Le Nord n'est pas la principale destination du nombre sans cesse croissant de migrants. La majorité des déplacements se font désormais entre pays du Sud, dont sont originaires 70 à 80% des migrants.

Aujourd'hui, on recense 170 millions de migrants légaux et réfugiés dans le monde et on évalue à 30 millions ceux qui ont tenté leur chance dans la clandestinité.

___ Etant résidents au Nord, ils donnent aux populations du Sud des moyens financiers et des compétences que celles-ci n'ont pas (transfert de compétences ou de savoir-faire) et acquis dans le pays de l'immigration. Plusieurs études menées au niveau européen tendent par exemple à démontrer que les transferts financiers (à titre individuel et collectif) des immigrés vers leur pays d'origine constituent une des premières ressources financières de ceux-ci (plus importante parfois que l'aide public au développement).

___ Les migrants ont une motivation accrue pour une solidarité Nord-Sud du fait des membres de leurs familles laissés au pays, de leur militantisme et/ou de leur engagement politique.

___ Les migrants peuvent constituer des agents de mise en réseau ainsi que des **traits d'union entre le Nord et le Sud.**

___ De par leur culture, leurs savoir-faire et leurs compétences, les migrants peuvent contribuer et collaborer au développement social des autochtones au Nord, pour des problématiques posées par des faits de société, notamment l'exclusion*. Ces projets permettent d'identifier la culture comme un facteur de développement social.

* Dans un projet de santé en Belgique, par exemple, une communauté de migrants a permis à des personnes en difficulté et ayant un suivi psychiatrique de se resocialiser et de n'être plus en dépendance de psychotropes. Ce travail de partenariat avec une association belge active dans le domaine de la santé mentale a mis en évidence un mode de fonctionnement culturel différent de la part des migrants, plus propice à laisser une place à des personnes en mal de vivre.

Obstacles au rôle d'acteur de développement

Et pourtant les migrants rencontrent des obstacles qui constituent des freins à leur rôle d'acteur de développement dans leur pays d'accueil.

Il existe des freins à deux niveaux, les législations concernant les politiques migratoires, et donc les migrants, mais aussi les stéréotypes et préjugés, tant à l'encontre des migrants, que vis-à-vis de la coopération au développement et des ONG.

Les uns comme les autres portent préjudice à la capacité du migrant à être acteur dans son lieu de vie et sa communauté. Ils constituent des freins quant aux possibilités d'élaborer et d'établir un partenariat entre les associations de migrants et les associations actives en éducation au développement.

— La législation

Comprendre l'apport des migrants, ou le degré de leur investissement dans les pays du "Sud", ne peut se faire sans aborder l'histoire de l'immigration ainsi que le contexte socio-économique et politique de leur arrivée dans le pays d'accueil. On ne peut, en effet, parler des pratiques de solidarité des migrants sans tenir compte du cadre législatif et politique dans lequel s'inscrivent leurs réalités sociales et sociétales.

Le milieu des années 70 a vu la mise en place des politiques de contrôle et de fermeture des frontières en Occident. L'année 1974 est une date clé pour les politiques migratoires et la législation qui en découle.

Après cette date, les migrants ont accès au territoire pour 3 motifs : venir dans le cadre du regroupement familial, être demandeur d'asile, être étudiant. Inversement à la période d'avant 1974, seul le titre de séjour permet d'acquérir un permis de travail et l'accès au système d'assurabilité. De ce fait, un nombre sans cesse croissant de migrants

se trouve en situation illégale avec ce que cela peut induire comme conséquences administratives, sociales, psychologiques,...

Dans ce contexte, une question se pose. Comment solliciter la participation citoyenne de cette population de migrants en l'absence de revenus financiers garantis par un travail, et vivant dans des conditions de vie précaire liées à l'absence des droits fondamentaux (le logement, la santé, ...)? Le migrant se retrouve dans la position d'assisté, traînant derrière lui l'image de parasite de la société belge.

Les politiques et les législations actuelles concernant l'immigration ne permettent pas au migrant d'être un citoyen à part entière.

Pour que le migrant soit acteur de développement "ici" et "là-bas", il est nécessaire que les mesures législatives et administratives le concernant ne l'entretiennent pas dans un statut d'assisté social et lui permettent une mobilité, facteurs incontournables pour acquérir, maintenir ou renforcer son statut d'acteur et garantir un développement durable au Sud.

— Stéréotypes et préjugés

D'un côté, les ONG ne connaissent pas, peu ou mal les réalités socio-économiques et politiques des migrants, ainsi que les législations et les politiques qui les gèrent. De même, elles ignorent souvent ou méconnaissent leurs modes d'organisation, leurs références culturelles, leurs pratiques de solidarité et de coopération avec leurs communautés, leur pays, leur continent d'origine ou d'autres pays du Sud.

D'un autre côté, les associations de migrants ne sont généralement pas reconnues comme ONG; leur façon de faire et de penser le développement ne correspondant pas aux critères de fonctionnement et de réussite élaborés par les structures de la coopération au développement.

Ce contexte ne favorise pas la prise en compte des migrants comme acteurs et partenaires, ni la collaboration entre migrants et ONG, dans un échange équitable, la complémentarité des expertises, des connaissances et des pratiques de solidarité avec le Sud.

Pour qu'une personne ou une communauté étrangère soit insérée et active dans un lieu donné (sa communauté, son lieu de vie), ses

différences, ses valeurs culturelles, ses compétences, ses savoir-faire doivent être pris en compte, reconnus et valorisés par les autochtones et les structures du pays d'accueil.

L'éducation au développement aborde les questions de politiques internationales et les problématiques de développement de pays dont les migrants sont originaires, où ils ont de la famille et où certains pensent retourner vivre et travailler. Leurs motivations et leurs intérêts pour le développement au Sud sont et restent importants, vu qu'ils sont les premiers impliqués dans l'évolution de leur pays et continent. Ils éprouvent un sentiment de malaise vis-à-vis des ONG pour des actions d'éducation au développement dont ils se sentent exclus, mais qui les concernent directement.

Un véritable partenariat entre **communautés de migrants et associations de développement** ne peut se concrétiser sans **une (re)connaissance mutuelle et réciproque des deux parties.**

En Belgique, on constate deux périodes d'immigration, avant et après 1974, date qui correspond à la fin de l'immigration économique.

Par immigration économique, on parle ici des accords économiques internationaux entre pays pauvres, ou en voie de développement, et les pays riches, ou industrialisés. L'immigration économique correspondait à des appels d'offre d'emploi, via les pays du Sud, pour des secteurs professionnels spécifiques au Nord (ainsi entre 1945 et 1950, la Belgique commence à faire appel à la main d'œuvre étrangère, les mineurs italiens, pour remettre en route l'industrie charbonnière).

Avant 1974, il existe donc une immigration du travail. Les migrants venaient suite à un appel d'offre d'emplois. Le travail leur octroyait le titre de séjour et leur donnait l'accès aux droits sociaux.

Le 1er août 1974, un arrêté royal décrète l'arrêt de l'immigration de main-d'œuvre. C'est la fin de l'immigration économique. Après cette date les seuls motifs pour lesquels un étranger est autorisé à résider sur le territoire belge sont : le regroupement familial, être étudiant ou demandeur d'asile (loi de décembre 1980 réglementant l'accès, l'établissement et l'éloignement du territoire). Par cette législation, seul le titre de séjour permet d'acquiescer les permis de travail et des droits sociaux.

Le Nord devrait apprendre à donner la parole au Sud

On ne peut parler de développement dans le Sud sans parler de développement au Nord : plus un migrant ou une personne issue de l'immigration est inséré dans la société d'accueil, plus il acquiert une capacité à être acteur de développement au Nord et au Sud.

Les migrants sont des gens d'ici qui peuvent parler et travailler avec un ailleurs dont ils sont issus et avec lequel ils restent en contact. De par leurs savoir-faire, fonction de leurs référents culturels, ils peuvent être des agents de développement au Nord et au Sud, pour leurs communautés et la société d'accueil.

Les associations actives en éducation au développement ne peuvent viser à favoriser une réflexion critique du développement et des interdépendances Nord-Sud sans donner la parole aux migrants*. Elles ont aussi un rôle à jouer dans l'image portée sur la personne étrangère, comme actrice de développement.

Pour un partenariat effectif entre associations de migrants et ONG, il est urgent de faire tomber les barrières érigées par les préjugés et les méconnaissances entre le monde de la coopération au développement et celui des migrants. L'éducation au déve-

loppement se doit de favoriser la valorisation des personnes étrangères allant au-delà de l'exotisme à la mode aujourd'hui et de viser un changement de mentalités et de représentations.

Propos issus du document "Les communautés de migrants, actrices de développement, Résultats d'une enquête, éléments de réflexion et d'analyse", Cécile Sacré, octobre 2000

* Pour rappel, l'éducation au développement a pour objectif prioritaire d'amener les citoyens à mieux comprendre, analyser et critiquer leur environnement notamment en étant davantage conscients des réalités vécues par les populations du Sud, des interdépendances Nord-Sud, et ce afin de s'engager pour des relations Nord-Sud plus équilibrées.

Pour une réflexion sur les migrants, acteurs d'éducation au développement

> Quelques outils pédagogiques

Guide pédagogique, "PENSER LES MIGRATIONS AUTREMENT"

Bruxelles, 2000

Outil d'éducation au développement axé sur la thématique des migrations internationales. L'objectif général est d'inviter les jeunes, les enseignants et les animateurs à confronter leurs représentations des migrations internationales à des réalités complexes et multiples. A destination des jeunes de 12 à 20 ans.

> **Campagne Annoncer la Couleur,**
Maison Internationale
Rue Haute 139 - B-1000 Bruxelles
Tél.: (32) 02.213.12.11
Fax: (32) 02.213.12.12

"TICKET CUL-DE-SAC VERS LE NORD"

Expo-animation pour comprendre et agir, suivie de la projection d'un film, "Aller simple vers l'hiver". L'objectif est de replacer le thème des réfugiés dans le contexte des inégalités entre le Nord et le Sud. A destination des jeunes à partir de 12 ans.

> **Le Village du Monde**
(ONG Le Coron)
Rue du Cerisier 20 - B-7033 Mons
Tél.: (32) (065) 84.19.01

"LES ÉMIGRANTS BELGES"

Catalogue de l'exposition itinérante du MRAX. Permet une réflexion sur les stéréotypes vis-à-vis des migrants.

> **MRAX**
Rue de la Poste 37
B-1210 Bruxelles
Tél.: (32) 02.218.23.71

> Quelques éléments bibliographiques

LIBERCIER M.-H. et SCHNEIDER H. **Les Migrants. Partenaires pour** **le développement**

Publication de l'Institut Panos, Paris, 1996

POULTEAU E. **Les immigrés et la solidarité internationale.** **Contribution à la problématique** **Migration-Développement**

Commission Coopération et développement /
Groupe Solidarité Internationale des immigrants, 1999

Les immigrés, acteurs de développe- **ment Nord-Sud ?**

Séminaire organisé par l'Institut Panos,
Edition Migration Société, Vol. 12 n°67,
CIEMI, 2000

ITECO **Migrations et développement I. Plus de** **migrations = Plus de développement ?**

in Revue ANTIPODE, n°140, Bruxelles, 1998

ITECO **Migrations et développement II.** **Sans - Papiers / Sans - Frontières**

in revue ANTIPODE n°143, Bruxelles, 1998

CBAI **Les revues Les Agendas Interculturels** Centre Bruxellois d'Action Interculturelle

> Quelques adresses utiles

Plateforme ONG **"Migrations et développement"** **(CNCND, FCD, OXFAM, ITECO)**

— Contact :
Cécile Sacré
Quai du Commerce, 9
B-1000 Bruxelles
Belgique

— Tél. : (32) 02.250.12.30
Fax : (32) 02.250.12.63

Forum des Migrants **de l'Union Européenne**

— Contact :
Suzanne Monkasa
Rue Belliard, 23A
B-1000 Bruxelles
Belgique

— Tél. : (32) 02.230.28.60
Fax : (32) 02.230.22.70

Institut PANOS

— Contact :
R. Blion
Rue du Mail, 10
F-75002 Paris
France

— Tél. : (33) (1) 40.41.13.35
Fax : (33) (1) 40.41.03.70